

Ce CTSD porte sur la préparation de rentrée dans les collèges et Segpa de notre département. Il se tient quelques jours avant un appel à la grève dans l'enseignement, fondé sur des revendications portant sur l'exigence de moyens et de postes manquants, à plus forte raison au vu du contexte sanitaire, sur l'abrogation de toutes les réformes successives qui ont conduit à la destruction du caractère nationale de l'enseignement, sur l'exigence d'une revalorisation salariale à la hauteur des insuffisances et des pertes subies par les personnels depuis des années, dans un contexte de montée en puissance de la contractualisation dans la fonction publique.

Le gouvernement, exploitant à plein L'état d'urgence, a multiplié les ordonnances de déréglementation pendant les dernières vacances scolaires y compris concernant le fonctionnement de la Fonction publique, de l'École, pour achever sa contre-réforme du baccalauréat, du lycée et de ParcoursSup, en tournant sciemment le dos aux revendications urgentes des personnels en matière de créations de postes et d'allègement des classes.

Les réformes Blanquer du lycée et du baccalauréat ont mis fin aux séries, ce qui a aggravé les inégalités entre les établissements et les élèves d'un même établissement. Le baccalauréat devient un examen local qui repose sur des évaluations permanentes. Il introduit une désorganisation considérable dans les établissements. Les programmes sont d'autant plus lourds que les horaires disciplinaires ont encore été rabetés et que les dédoublements nationaux n'ont pas été rétablis.

Avec ParcoursSup et la sélection à l'entrée de l'université, l'ensemble constitue un instrument de tri social à l'opposé de ce qui est attendu d'un service public d'enseignement digne de ce nom. FO demande le rétablissement d'épreuves terminales, nationales, ponctuelles et anonymes, seules garanties de la valeur nationale du diplôme et de l'égalité des candidats face à l'examen. Elle demande leur rétablissement dès cette année, l'abandon du contrôle continu et l'abandon de ParcoursSup.

FO maintient son appréciation de la perspective de rentrée telle qu'énoncée lors du CTA du 14 janvier dernier : le ministre poursuit et aggrave sa politique d'économie budgétaire pour l'École aux dépens des personnels et des élèves : en septembre 2020, avec 22 484 élèves en plus, il avait supprimé 440 postes de professeurs. En 2021, avec encore davantage d'élèves, le ministre entend économiser 1800 postes. Quant aux effectifs, d'après le ministère lui-même, en 2018, 11,7 % des classes en collège comptaient entre 30 et 34 élèves et 19,7 % des classes de lycée comportaient entre 35 et 39 élèves (24,7 % en seconde !). En supprimant toujours davantage de postes d'enseignants malgré l'augmentation conséquente du nombre d'élèves, le ministre veut fermer des centaines de classes et aggraver de nouveau les sureffectifs. Qui peut se résoudre à une telle politique ?

Concernant le volet revalorisation des personnels, qu'il n'est pas envisageable de dissocier des conditions de travail, et qu'il est inacceptable de subordonner à de nouvelles déprédations statutaires, le Grenelle de l'enseignement est simplement scandaleux et traduit le mépris du gouvernement et du ministre pour les personnels : 400 millions pour le plus important ministère, à comparer aux 560 milliards octroyés depuis mars par le gouvernement aux banques sous couvert de « relance économique », cela en dit long sur le mépris total à l'égard des personnels, certains (Assistants d'éducation, Administratifs, Aesh ...) étant purement exclus de ce qui relève plus précisément d'une aumône que

d'une revalorisation, en échange de laquelle, de surcroît, les personnels devraient accepter un durcissement de l'accompagnement PPCR, la formation continue y compris pendant les vacances scolaires, la RH de proximité, la réforme des concours – dispositions transcrivant dans l'enseignement les éléments structurels de la loi dite de transformation de la fonction publique - bref : une nouvelle rafale de dispositions anti-statutaires.

Concernant les éléments de rentrée dans notre département, marqués par de nouvelles suppressions de postes dans les collèges, les chiffres globaux font apparaître une prévision de diminution de 285 élèves, engendrant une diminution de 482 heures de dotation, correspondant à la perte de pas moins de 26 équivalents temps plein.

FO considère que dans le contexte global, incluant toutes les difficultés pour les personnels comme pour les élèves à maintenir un cadre de transmissions des savoirs le moins perturbé possible, l'annulation de ces suppressions serait le premier signe de mise en accord de discours avec de véritables actes de sauvetage de la scolarité de nos élèves – d'autant que les complications permanentes liées à la circulation du virus sont encore devant nous pour une durée indéfinie.

Quelques remarques de détail : comment passe-t-on d'un effectif global de 1248 élèves en 2020 à 1548,5 en 2021 en Ulis ? Pourquoi seuls 4 postes de coordonnateurs Ulis sont-ils créés au regard de cet afflux massif ?

Le département de la Moselle administre les salaires des AESH pour l'ensemble de l'académie : quand le versement de l'indemnité compensatrice CSG leur sera-t-il effectué ? l'indemnité différentielle SMIC les concernant ainsi que les Assistants d'éducation a-t-elle été versée en janvier ?

FO demande que l'indice plancher des AESH soit remonté sans délai pour tenir compte de l'évolution du SMIC et passe, pour l'ensemble des personnels, à l'indice majoré 334. FO demande conjointement que la grille d'ancienneté soit également remontée pour que l'ancienneté des AESH soit reconnue.

Le versement de l'indemnité compensatrice CSG concerne également les assistants d'éducation, pourtant exclus du dispositif. FO demande à ce que les assistants d'éducation en bénéficient également.